

FONDATION TEL-JEUNES

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2020

FONDATION TEL-JEUNES
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2020

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 12
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Coût direct des événements	13
Annexe B - Frais généraux	13

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
FONDATION TEL-JEUNES

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme FONDATION TEL-JEUNES (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme beaucoup d'organismes de bienfaisance, les produits de FONDATION TEL-JEUNES, comprennent entre autres, les dons du grand public, qui ne se prêtent pas à un audit complet selon les procédés d'audit. Par conséquent, notre audit des produits provenant de dons du grand public a été limité à une comparaison des produits enregistrés avec les dépôts bancaires. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si les montants des produits de dons du grand public, de l'insuffisance des produits sur les charges et des soldes de fonds auraient dû faire l'objet d'ajustements.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la Fondation Tel-Jeunes mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Autre point

Sans pour autant modifier notre conclusion, nous attirons l'attention du lecteur sur la note complémentaire 10 des états financiers qui décrit la situation dans le contexte de la pandémie mondiale de Covid-19 déclarée par l'Organisation mondiale de la santé.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Papillon & Associés inc¹

Prévost, le 11 juin 2020

¹ Par Chantal Campeau, CPA auditrice, CGA

FONDATION TEL-JEUNES

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

	2020	2019
PRODUITS		
Événements	1 662 773 \$	1 588 691 \$
Frais refacturés à Générations	84 725	110 076
Revenus d'intérêts	1 002	-
	1 748 500	1 698 767
DONS ET CONTRIBUTIONS		
Particuliers	157 393	185 125
Entreprises	558 835	704 283
Fondations		
Autres Fondations	110 500	71 510
Fondation Marcelle et Jean Coutu	30 000	30 000
Fondation J. Armand Bombardier	25 000	15 000
Fondation J.A. DeSève	10 000	10 000
	891 728	1 015 918
	2 640 228	2 714 685
COÛT DIRECT DES ÉVÉNEMENTS (annexe A)	465 748	382 745
	2 174 480	2 331 940
CHARGES		
Salaires et charges sociales	523 948	468 457
Frais généraux (annexe B)	358 230	273 668
Campagnes promotionnelles	37 381	17 577
	919 559	759 702
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES D'EXPLOITATION	1 254 921	1 572 238
AUTRES CHARGES		
Contributions à Centre de prévention de la violence familiale Générations	(1 150 000)	(1 200 000)
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	104 921 \$	372 238 \$

FONDATION TEL-JEUNES

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

	Affectés au fonds de réserve (note 3)	Investis en immobilisations corporelles et en actifs incorporels	Actifs nets non affectés	2020 Total	2019 Total
SOLDE AU DÉBUT	670 000 \$	85 647 \$	507 143 \$	1 262 790 \$	890 552 \$
Excédent des produits sur les charges	-	(30 625)	135 546	104 921	372 238
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	-	20 298	(20 298)	-	-
SOLDE À LA FIN	670 000 \$	75 320 \$	622 391 \$	1 367 711 \$	1 262 790 \$

FONDATION TEL-JEUNES

BILAN

31 MARS 2020

	2020	2019
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	1 352 078 \$	798 995 \$
Fonds de réserve	670 000	670 000
Comptes clients et autres créances (note 5)	82 990	96 894
Frais payés d'avance	4 750	15 025
	2 109 818	1 580 914
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	19 064	19 721
ACTIFS INCORPORELS (note 7)	56 256	65 926
	2 185 138 \$	1 666 561 \$
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs (note 8)	111 643 \$	211 821 \$
Revenus reportés	705 784	191 950
	817 427	403 771
ACTIF NET		
AFFECTÉS AU FONDS DE RÉSERVE (note 3)	670 000	670 000
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET EN ACTIFS INCORPORELS	75 320	85 647
ACTIFS NETS NON AFFECTÉS	622 391	507 143
	1 367 711	1 262 790
	2 185 138 \$	1 666 561 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Suzanne Gendron
 _____, administrateur


 _____, administrateur

FONDATION TEL-JEUNES

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

	2020	2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	104 921 \$	372 238 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	8 702	6 242
Amortissement des actifs incorporels	21 924	19 476
	135 547	397 956
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Fonds de réserve	-	(270 000)
Comptes clients et autres créances	13 904	(68 573)
Frais payés d'avance	10 275	(5 823)
Créditeurs	(100 178)	(174 539)
Revenus reportés	513 834	(50 331)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	573 382	(171 310)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(8 045)	(13 035)
Acquisition d'actifs incorporels	(12 254)	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(20 299)	(13 035)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	553 083	(184 345)
ENCAISSE AU DÉBUT	798 995	983 340
ENCAISSE À LA FIN	1 352 078 \$	798 995 \$

FONDATION TEL-JEUNES**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2020****1. CONSTITUTION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ**

La Fondation Tel-jeunes est constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il est aussi enregistré à titre d'organisme de charité et est conséquemment exempté des impôts sur le bénéfice. L'organisme a pour objectif la collecte de fonds à ses fins propres et au profit du Centre de prévention de la violence familiale Générations, et est également responsable de l'administration et de la gestion de son capital dans le but de verser des contributions au Centre de prévention de la violence familiale Générations.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de l'exercice considéré. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

La direction a procédé à des estimations et hypothèses lors de l'établissement de l'amortissement des immobilisations corporelles, des actifs incorporels et l'évaluation des revenus reportés. Les résultats réels pourraient différer en raison des incertitudes reliées à leur mesure. Ainsi, l'évaluation des immobilisations corporelles, des actifs incorporels et des revenus reportés reflètent la meilleure estimation de la direction selon l'information disponible à la date de clôture.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de la période au cours de laquelle les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus tirés de la vente des billets sont comptabilisés comme produits dans la période où l'événement a lieu.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre important d'heures. De plus, l'organisme reçoit des dons en services et en fournitures. Ces apports reçus sous forme de fournitures et de services ne sont pas constatés dans les états financiers non consolidés de l'organisme.

Ventilation des charges communes

L'organisme ventile les charges de salaires et avantages sociaux dans les divers programmes de l'organisme selon les clés de répartitions suivantes : 80 % pour le programme Salaires et charges sociales et 20 % pour le programme Frais généraux.

Impôts sur le bénéfice

L'organisme est considéré comme un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et par conséquent, est exempt d'impôt.

FONDATION TEL-JEUNES
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2020

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Mobilier de bureau	5 ans
Équipement informatique	3 ans

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois et cinq ans.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3. FONDS DE RÉSERVE

Sur la décision du conseil d'administration de l'organisme, un fonds de réserve a été créé en 2013. Ce fonds est destiné à réserver certains apports reçus pour de futures contributions au Centre de prévention de la violence familiale Générations. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à des fins non stipulées par affectation sans le consentement préalable du conseil d'administration.

En date du 31 mars 2020, un montant de 670 000 \$ (2019 - 670 000 \$) figure dans ce fonds de réserve et est inclus dans l'encaisse réservée.

FONDATION TEL-JEUNES
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2020

4. VENTILATION DES CHARGES COMMUNES

Les montants pour les salaires et avantages sociaux ont été ventilés comme suit :

	2020	2019
Salaires et charges sociales	523 948 \$	468 457 \$
Frais généraux - salaires et charges sociales	124 962	109 013
	648 910 \$	577 470 \$

5. COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2020	2019
Comptes à recevoir	26 881 \$	28 564 \$
Comptes à recevoir de Centre de prévention de la violence familiale Générations	10 227	11 549
Promesses de dons à recevoir	30 350	45 000
Sommes à recevoir des gouvernements	15 532	11 781
	82 990 \$	96 894 \$

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020			2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	12 009 \$	6 966 \$	5 043 \$	7 443 \$
Équipement informatique	46 059	32 038	14 021	12 278
	58 068 \$	39 004 \$	19 064 \$	19 721 \$

7. ACTIFS INCORPORELS

	2020			2019
	Coût	Amortisseme nt cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Site internet	156 856 \$	100 600 \$	56 256 \$	65 926 \$

8. CRÉDITEURS

	2020	2019
Comptes fournisseurs	19 064 \$	13 714 \$
Comptes à payer à Centre de prévention de la violence familiale Générations	17 997	64 538
Salaires et vacances	34 293	43 109
Sommes à remettre aux gouvernements	541	17 729
Frais courus	39 748	72 731
	111 643 \$	211 821 \$

FONDATION TEL-JEUNES
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2020

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux risques sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et autres créances.

10. ÉVENTUALITÉ

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété une pandémie mondiale de la Covid-19. Les pays ont adopté différentes mesures afin de respecter les recommandations des experts et endiguer la propagation du virus. Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques sur les plans mondial, national, provincial et local. La direction suit de près l'évolution mais l'incidence de cette situation sur la société et ses activités est trop incertaine pour être évaluée actuellement. Les impacts seront comptabilisés au moment où ils seront connus et pourront faire l'objet d'une évaluation.

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Fondation Tel-jeunes ("Fondation") est assisté par l'organisme qui le contrôle, le Centre de prévention de la violence familiale Générations ("Générations"), dans l'exercice de sa mission. À ce titre, Fondation a comptabilisé des frais administratifs d'environ 76 000 \$ (2019 - 66 000 \$), présentés aux frais généraux, ainsi que des honoraires de gestion d'environ 23 000 \$ (2019 - 28 000 \$) présentés aux salaires et charges sociales.

Depuis le 1er janvier 2013, Fondation a des employés fournissant des services à la fois à Fondation et à Générations. Fondation facture à Générations sa quote-part d'utilisation de ces ressources. À ce titre, Fondation a comptabilisé des revenus d'honoraires de gestion d'environ 85 000 \$ (2019 - 110 000 \$) qui sont présentés aux revenus de frais refacturés à Générations.

Durant l'exercice, Fondation a versé des contributions à Générations d'un montant de 1 150 000 \$ (2019 - 1 200 000 \$).

FONDATION TEL-JEUNES

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

	2020	2019
ANNEXE A - COÛT DIRECT DES ÉVÉNEMENTS		
Location, traiteur et divers	249 707 \$	138 626 \$
Aliments et fournitures	198 057	205 078
Honoraires	17 984	39 041
	465 748 \$	382 745 \$
ANNEXE B - FRAIS GÉNÉRAUX		
Salaires et charges sociales	124 962 \$	109 013 \$
Loyer, fournitures et frais de bureau	81 176	77 110
Honoraires professionnels	45 041	16 303
Frais bancaires et intérêts	36 549	20 944
Entretien et réparation - équipement et informatique	24 869	11 786
Frais de déplacement et représentation	15 007	12 794
Amortissement des actifs incorporels	21 924	19 476
Amortissement des immobilisations corporelles	8 702	6 242
	358 230 \$	273 668 \$